

FICHE DE DONNEES SECURITE
HUILE ESSENTIELLE BIOLOGIQUE DE CLOUS DE GIROFLE SRI LANKA

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

NOM DU PRODUIT : **HUILE ESSENTIELLE BIOLOGIQUE DE CLOUS DE GIROFLE – SRI LANKA**
 NOM BOTANIQUE : *Eugenia caryophyllus* (Sprengel) Bullock et S. Harrison
 NOM INCI : **EUGENIA CARYOPHYLLUS BUD OIL**

FOURNISSEUR:

ADRESSE:

0 / + e-mail :

UTILISATION: **Composant de parfums et/ou d'arômes alimentaires**

Numérod'appel permanent d'Urgence ORFILA: **33 (0)1 45 42 59 59**

Le numéro ORFILA donne les coordonnées des centresantipoisonsrégionaux.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification		Etiquetage	
Code des classes ou descatégories de danger	Codes des mentions de danger	Pictogrammes / Mention d'avertissement	Codes et mentions de danger
Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2	H317 H319	 SGH07	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
Mutagénicité sur les cellules germinales. catégorie de danger 2 Cancérogénicité. catégorie de danger 1	H341 H351	 SGH08	H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques H351 : Susceptible de provoquer le cancer
		DANGER	

Conseils de prudence associés à l'ensemble des dangers :

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- P302+P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ... (conformément aux législations en vigueur)
- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P330 Rincer la bouche
- P201 Se procurer les instructions avant utilisation
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
- P405 Garder sous clef

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Huile essentielle, SNC, Substance Naturelle et Complexe (100% pure et naturelle)

CAS TSCA : 8000-34-8
CAS EINECS : 84961-50-2
EINECS : 284-638-7
FEMA : 2323
CoE : 188n

Composants principaux naturellement présents dans la substance et contribuant aux dangers :

Composant	Proportions	CAS	EINECS	Classification selon le règlement CE 127 et le LM IFRA/IOFI
Eugénol	≤ 87,0 %	97-53-0	202-589-1	H317, H319
Eugényl acétate	≤ 15,0 %	93-28-7	202-235-6	H302
Béta-Caryophyllène	≤ 7,0 %	87-45-5	201-746-1	H304
Isoeugénol	≤ 0,1 %	97-54-1	202-590-7	H302, H315, H317, H319, H312
Méthyl eugénol	≤ 0,1 %	93-15-2	202-223-0	H302, H315, H319, H341, H351

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau :

- P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P362 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas de contact avec les yeux :

P351 : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes

- P338 : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées
P337 : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

En cas d'ingestion :

- P301+P310 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P330 : Rincer la bouche
P331 : NE PAS faire vomir

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers particuliers d'incendie ou d'explosion : Pas de danger particulier

Moyens d'extinction :

Moyens recommandés

- Lorsque le feu est peu important on peut le recouvrir de terre, de sable ou d'une couverture.

- Moyens d'extinction appropriés : Gaz carbonique, poudres, mousse

Moyens d'extinction déconseillés :

- Jet d'eau direct

Mesures particulières de protection dans la lutte contre l'incendie :

Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients menacés. En cas d'incendie, les gaz nocifs (CO, CO₂) peuvent se former. Porter un appareil respiratoire de protection à réserve d'air autonome, lors de la lutte contre l'incendie.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Eloigner toutes sources d'inflammation. Ne pas fumer. Aérer les locaux.

Eviter toute contamination des égouts, des eaux de surface ou des eaux souterraines. Les fuites importantes doivent être contenues par du sable ou une poudre absorbante inerte.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation (règles générales)

Afin d'éviter les projections dans les yeux et sur les muqueuses et suivant l'agencement du lieu de travail et les manipulations à effectuer, le port de lunettes et de vêtements spéciaux, de gants imperméables résistants aux huiles essentielles, conforme à une norme approuvée est recommandé. Interdire de fumer dans les endroits où ils sont manipulés. Ne pas chauffer les produits de parfumerie à flamme nue, ni exposer leurs vapeurs à une flamme ou à une autre source d'ignition (par exemple équipement électrique).

Ne pas respirer abondamment les vapeurs chaudes.

Se débarrasser rapidement des torchons, éponges, etc..., ayant servi à éponger les produits de parfumerie : ceci se fera par incinération car on connaît des cas d'auto-oxydation avec combustion spontanée de certains de ces produits.

De gros débordements doivent être contenus par du sable ou une poudre inerte.

Durant leur incorporation dans le produit final, les produits doivent être tenus à des températures relativement basses.

7.2 Stockage (règles générales)

Il est recommandé de stocker dans des containers d'origine, fermés, ou dans des récipients en verre, à l'abri des sources de chaleur, de l'air et de la lumière et en évitant les différences de température trop grandes. Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les produits de parfumerie ne doivent en aucun cas être ingérés. Les tenir loin de toute nourriture ou boisson.

Une bonne aération des locaux est souhaitable.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE (REGLES GENERALES)

Afin d'éviter les projections dans les yeux et sur les muqueuses, et suivant l'agencement du lieu de travail et les manipulations à effectuer, le port de lunettes et des gants est recommandé. Ne pas respirer abondamment les vapeurs chaudes.

Autres recommandations : ne pas réutiliser les emballages vides. Se débarrasser rapidement des torchons, éponges, etc..., ayant servi à éponger le produit.

Hygiène et sécurité du travail : respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre des produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

***INFORMATIONS GENERALES**

Aspect : Liquide mobile, limpide, parfois légèrement visqueux
Couleur : De jaune à brun clair
Odeur : Epicée et caractéristique de l'eugénol

*** INFORMATIONS RELATIVES A LA SANTE, SECURITE, ENVIRONNEMENT**

pH : non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau : non disponible

Code : FDS HE Bio Clous de girofle Sri Lanka FR V1	Date d'application : 11/08/2014	Version 1	Page :3/6
--	---------------------------------	-----------	-----------

Point d'ébullition:	non disponible	Viscosité :	non disponible
Point d'éclair :	+ 120°C	Densité de vapeur (air=1) :	non disponible
Hydrosolubilité :	Insoluble	Taux d'évaporation (butyl acétate=1) :	non disponible
Solubilité alcool :	Soluble	Limite d'explosivité en volume % dans l'air :	non disponible
Pression de vapeur à 25°C :	Non disponible	- Limite inférieure :	non disponible
Densité à 20 °C :	1,042 à 1,063	- Limite supérieure :	non disponible

Propriétés comburantes : ne contient aucune substance connue comme susceptible de s'enflammer spontanément
Dangers d'explosion : pas de risques à température ambiante, se conformer aux prescriptions ATEX

***AUTRES DONNEES**

Indice de réfraction à 20°C :	1,528 à 1,538	Point de fusion :	non disponible
Pouvoir rotatoire :	- 1,5° à + 0°	Température d'auto-inflammabilité :	non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Ce produit ne présente pas de danger de réaction violente. Il est stable dans le temps et ne réagit pas avec l'eau.
Mesures préventives : Eviter le contact ou la contamination avec les acides forts, les bases ou les agents d'oxydation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet par ingestion	: non disponible
Effet par contact avec la peau	: non disponible
Sensibilisation	: non disponible
Irritation	: non disponible
Phototoxicité	: non disponible
Cancérogénicité	: Contient du méthyl-eugénol (< 0,1 %) et du furfural (< 0,2 %), composant associés au code de danger H351 « Susceptible de provoquer le cancer » par le règlement CLP 1272/2008.
Mutagénicité	: Contient du méthyl-eugénol, composants associés au code de danger H341 « Susceptible d'induire des anomalies génétiques » par le règlement CLP 1272/2008.
Toxicité pour la reproduction	: Substance ou ses composants non classés toxiques pour la reproduction par le règlement CPL CE 1272/2008
Restrictions IFRA	: Cette substance et/ou certains de ses composants sont concernés par le Code of Practice de l'IFRA. Cf Certificat IFRA de Terra Provence sarl
Autres informations	: Manipuler ce produit avec toutes les précautions d'usage compte tenu d'effets de synergie imprévisibles sur les personnes particulièrement sensibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Toxicité par les daphnies (CE50)	: non disponible
Mobilité	: basse mobilité dans le sol
Persistance et dégradabilité	: non disponible
Potentiel de bioaccumulation	: aucune conséquence d'après nos connaissances
Autres effets nocifs	: aucun autre effet divers connu d'après nos connaissances
Précautions	: éviter les rejets dans l'environnement (les eaux de surface, égouts, eaux souterraines ainsi que dans l'air et le milieu naturel).Respecter les réglementations nationales et régionales en vigueur
Catégorie de pollution des eaux	: non disponible
Résultat des évaluations PBT ET VPvB	:PBT : non applicable. VPvB : non applicable
Autres effets néfastes	: Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Rejets dans l'air : à éviter
Rejets dans l'eau : à éviter
Rejets dans le milieu naturel : à éviter
Destruction des déchets : incinération
Traitement des emballages vides : réutilisation déconseillée
Peut être soumis à un traitement spécial par exemple, station d'incinération, si on respecte les prescriptions officielles locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Se conformer à la réglementation pour le transport des marchandises dangereuses.
Code douanier : 3301 29 11 00

Par terre : Type ADR/RID Classe, UN, Groupe emb. : Non réglementé
Nom d'expédition : Non réglementé

Par mer : Type IMDG Classe, UN, Groupe emb. : Non réglementé
Nom d'expédition : Non réglementé
Polluant marin : Non

Par air : Type ICAO/IATA Classe, UN, Groupe emb. : Non réglementé
Nom d'expédition: Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de Sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II du règlement 1907/2006
Il intègre la procédure de classification du LM 2012 de IFRA/IOFI.
Les mentions d'étiquetage sont indiquées au § 2.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des mentions de dangers cités dans la FDS

Mentions de danger :

H302 : Nocif en cas d'ingestion
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H319 : Provoque un esèvre irritation des yeux
H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350 : Peut provoquer le cancer

Abréviations :

CLP: Classification, Labelling, Packaging
FDS : Fiche de Données de sécurité
IFRA : International Fragrance Association
IOFI : International Organization of the Flavour Industries
LM: Labelling Manual
PBT : Persistent Bioaccumulating Toxicants
vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que pour ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.